

ADMIS  **FONCTION
PUBLIQUE**

**CONCOURS
2022-2023**

7^e édition

CONCOURS COMMUN

AGENT DES FINANCES PUBLIQUES, DOUANES ET CCRF

Externe et interne • Catégorie C

Tout-en-un



**TOUT POUR RÉUSSIR
ÉCRIT ET ORAL**



Votre concours, votre métier



Test d'auto-évaluation
et plannings de révisions



Méthode et conseils



Tout le cours en fiches



Annales corrigées



Questions fréquentes du jury



OFFERT
en ligne

**20 tutos sur les QCM
de raisonnement**

Vuibert
N°1 DES CONCOURS

ADMIS  **FONCTION
PUBLIQUE**

**CONCOURS
2022-2023**

7^e édition

CONCOURS COMMUN

AGENT DES FINANCES PUBLIQUES, DOUANES ET CCRF

Externe et interne • Catégorie C

Tout-en-un

Dominique Dumas

Enseignante de français

Dominique Herbaut

Professeur certifié de mathématiques

Stéphanie Herbaut

Éditrice et correctrice spécialisée en mathématiques

Mélanie Hoffert

Docteure en droit, professeure de culture générale

Frédéric Ingelaere

Fonctionnaire au ministère de l'Économie, des Finances
et de la Relance

Emmanuel Kerdraon

Responsable de formation et préparateur de concours pour
la Fonction publique

Vuibert

Ressources numériques



**20 tutos à visionner
pour s'entraîner aux
QCM de raisonnement sur
[www.Vuibert.fr/site/213775](http://www.vuibert.fr/site/213775)**

ISSN : 2109-9305

ISBN : 978-2-311-21377-5

Conception de la couverture et de l'intérieur : Séverine Tanguy

Composition : Stdi

Crédit photographique : Adobe Stock



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – avril 2022 – 5, allée de la 2^e DB – 75015 Paris

Site Internet : <http://www.vuibert.fr>

Sommaire

pour se repérer

Votre concours, votre métier en 10 questions-réponses



Travail
réalisé

1. Qu'est-ce que le concours commun d'agent des finances publiques, douanes et CCRF ?	7	☐
2. Quelles sont les conditions pour concourir ?	7	☐
3. Quelles sont les épreuves du concours commun ?	7	☐
4. Quel est le niveau de recrutement et de responsabilité ?	8	☐
5. Comment déposer sa candidature ?	9	☐
6. Quelles sont les chances de réussite au concours commun ?	9	☐
7. Quelles sont les statistiques du concours commun ?	10	☐
8. Quelles sont les difficultés des épreuves du concours commun ? ..	10	☐
9. Que se passe-t-il après le concours ?	11	☐
10. Quelles sont les carrières au sein du ministère ?	11	☐
► Témoignages de professionnels	12	☐

PARTIE 1 Réussir l'épreuve de préadmissibilité



► Présentation de l'épreuve	16	☐
► Auto-évaluation	17	☐

Orthographe, vocabulaire et grammaire

► Planning de révisions	22	☐
► Méthodologie et conseils	23	☐
► Tout le cours	24	☐
1. Orthographe	24	☐
2. Vocabulaire	35	☐
3. Grammaire	42	☐

Connaissances générales

► Planning de révisions	56	☐
► Méthodologie et conseils	59	☐
► Entraînements	60	☐
1. Institutions françaises et européennes	60	☐
2. Géographie	65	☐
3. Histoire	69	☐
4. Littérature	74	☐
5. Musique et peinture	78	☐
6. Cinéma	82	☐
7. Religions et mythologies	86	☐
8. Sciences et inventions	90	☐
9. Sports	94	☐
10. Divers	98	☐

Calcul

► Planning de révisions	104	☐
► Méthodologie et conseils	106	☐
► Tout le cours	107	☐
1. Nombres et opérations	107	☐
2. Fractions	111	☐
3. Puissances et racines carrées	116	☐
4. Calcul littéral	120	☐
5. Équations du premier degré	124	☐
6. Systèmes de deux équations à deux inconnues	128	☐
7. Résolution de problèmes	133	☐
8. Fonctions linéaires et fonctions affines	136	☐
9. Proportionnalité	139	☐
10. Pourcentage	142	☐
11. Éléments de statistiques	145	☐
12. Éléments de probabilités	150	☐
13. Mesures et conversions	153	☐
14. Calculs en géométrie	158	☐
15. Théorèmes de Pythagore et de Thalès	161	☐

Raisonnement

► Planning de révisions	166	☐
► Méthodologie et conseils	167	☐
► Tout le cours	170	☐
1. Les énigmes et devinettes	170	☐
2. Les séries et les suites logiques	171	☐
3. Les suites de nombres	172	☐
4. Les dominos	173	☐
5. Les cartes à jouer	175	☐
6. Les suites logiques graphiques	176	☐

Annales corrigées

► Annales corrigées	179	☐
Sujet n° 1 : 2020	180	☐
Sujet n° 2 : 2019	194	☐
Sujet n° 3 : 2018	206	☐
Sujet n° 4 : 2017	220	☐
Sujet n° 5 : 2016	237	☐

PARTIE 2 Réussir l'épreuve d'admissibilité



Résolution de cas pratiques

► Planning de révisions	256	☐
► Présentation de l'épreuve	257	☐
► Méthodologie et conseils	259	☐
► Annales corrigées	262	☐
Sujet n° 1 : 2020	262	☐
Sujet n° 2 : 2018	290	☐
Sujet n° 3 : 2016	315	☐



Entretien avec le jury

- ▶ **Planning de révisions** 342 ☐
- ▶ **Présentation de l'épreuve** 343 ☐
- ▶ **Méthodologie et conseils** 344 ☐
 - 1. Gérer son stress 344 ☐
 - 2. Être bien préparé 344 ☐
 - 3. Savoir communiquer 345 ☐
 - 4. Gérer son temps 345 ☐
 - 5. Bien répondre 345 ☐
 - 6. Être motivé..... 346 ☐
 - 7. Devenir fonctionnaire 346 ☐
 - 8. Le jury 346 ☐
- ▶ **25 questions fréquentes du jury corrigées** 347 ☐

Exercices physiques (branche de la surveillance)

- ▶ **Méthodologie et conseils** 360 ☐

Votre concours, votre métier

en 10 questions-réponses



1. Qu'est-ce que le concours commun d'agent des finances publiques, douanes et CCRF ?

Le concours est un concours commun, ce qui veut dire que le candidat est susceptible d'intégrer les différentes directions de ce ministère (DGFIP, DGDDI, DGCCRF). Il s'agit d'un concours pour le recrutement d'agents de catégorie C, c'est-à-dire d'agents d'exécution.

2. Quelles sont les conditions pour concourir ?

Les conditions pour concourir sont la détention d'un **diplôme de niveau 3** (CAP, BEP, Brevet des collèges), à moins de bénéficier d'une dispense (mère de trois enfants). Il n'existe plus de limite d'âge pour participer à ce concours. Il faut posséder la nationalité française ou être ressortissant de l'Union européenne. Il faut également disposer de ses droits civiques ; par ailleurs, les candidats devront présenter un bulletin de casier judiciaire n° 2 qui devra être compatible avec l'emploi postulé. C'est l'administration qui décide de cette compatibilité. Il est impératif de se trouver en position régulière vis-à-vis du service national. Enfin, pour les candidats postulant aux fonctions de la branche « surveillance » de l'administration douanière, il conviendra de respecter les conditions d'aptitude physique (c'est l'administration qui orientera les candidats vers un médecin-conseil de l'administration pour cette aptitude – cf. arrêté du 2 août 2010).

3. Quelles sont les épreuves du concours commun ?

Les épreuves de ce concours sont communes et tous les candidats passent les mêmes épreuves de sélection qui consistent en une préadmissibilité basée sur un QCM (questionnaire à choix multiples), une admissibilité qui réside dans la réalisation à l'écrit de cas pratiques et une admission qui revêt la forme d'un oral d'aptitude et de motivation. À ces épreuves, on ajoutera les tests sportifs obligatoires uniquement pour les candidats au concours de la branche « surveillance » de l'administration des douanes.

■ La **préadmissibilité** est un QCM de coefficient 1 et d'une durée de 1 h 30, destiné à vérifier les connaissances de base du candidat en matière d'orthographe, de vocabulaire et de grammaire, de connaissances générales, de calcul et de raisonnement.

■ L'**admissibilité** est une épreuve de résolution de cas pratiques de coefficient 2 et d'une durée de 3 heures ; elle permet de vérifier l'aptitude du candidat à présenter les éléments d'un dossier et peut comporter la réponse à des questions sur ce dossier, la rédaction d'un document et la mise au point d'un tableau de chiffres.



NOTE DU FORMATEUR

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé durant l'épreuve de préadmissibilité ; en revanche, elle est autorisée pour l'épreuve d'admissibilité. Les épreuves de préadmissibilité et d'admissibilité se déroulent le même jour, mais seules les copies des candidats ayant passé le cap de la préadmissibilité seront corrigées.

■ L'**admission** consiste en un entretien avec le jury d'une durée de 20 minutes après une rapide présentation de son parcours par le candidat, d'une durée d'environ 2 minutes permettant d'apprécier les motivations et l'aptitude du candidat à exercer les fonctions postulées au sein des ministères économiques et financiers. Cette épreuve est affectée d'un coefficient 2.

■ L'**épreuve sportive**, pour les candidats de la branche « surveillance », se déroulera en même temps que l'épreuve d'admission. Elle est affectée d'un coefficient 1.

Les épreuves sportives obligatoires sont destinées uniquement aux candidats s'étant inscrit pour la branche « surveillance ». Ils doivent réaliser une batterie de tests : endurance musculaire des membres supérieurs (pompes), endurance du bas du dos et de la ceinture pelvienne (gainage), un sprint de 60 mètres et une course de 2 000 mètres.

Les candidats peuvent consulter les barèmes complets dans l'arrêté du 12 avril 2016 (site Légifrance).

4. Quel est le niveau de recrutement et de responsabilité ?

Vous préparez un concours de catégorie C.

En termes de responsabilités, il faut savoir que la catégorie C correspond en recrutement fonction publique aux agents dits d'exécution. Cela n'est pas une absence de responsabilités, même si un agent de catégorie C en aura moins qu'un agent de catégorie A, mais c'est un positionnement dans une grille indiciaire et dans un système hiérarchique.

5. Comment déposer sa candidature ?

Les candidats peuvent s'inscrire dès l'ouverture officielle du concours (cette dernière étant publiée au *Journal officiel*). On peut facilement se renseigner sur les différents sites du ministère concerné ou prendre contact avec les services locaux des douanes, de la DGFiP ou de la CCRF. Il est important de très vite se renseigner sur les différentes épreuves, les barèmes (par exemple pour les épreuves sportives des candidats au concours de la douane branche « surveillance »). Les préinscriptions se font via Internet avec confirmation dans les délais demandés. Attention aux choix d'épreuves à option ou facultatives. Les choix faits lors de l'inscription ne seront pas modifiables.

Toutes informations peuvent se demander sur enfip.ccp@dgfi.p.finances.gouv.fr

Le ministère de l'Économie et des Finances est encore un des ministères qui recrute le plus après le ministère de l'Éducation nationale et celui de l'Intérieur. La sélectivité au concours commun reste importante.

6. Quelles sont les chances de réussite au concours commun ?

Les administrations financières poursuivent leur recrutement soit pour pallier des départs (retraites), soit pour abonder des services en personnels en fonction des évolutions (Brexit, transfert de certains recouvrements de la DGDDI vers la DGFiP...).

Le nombre de postes est publié chaque année via le Journal officiel, en règle générale vers le mois de septembre.

Lors du concours de 2020, 16 777 candidats s'étaient inscrits avec une présence effective aux premières épreuves de 8 572 personnes. Il est donc conseillé aux candidats de se présenter et de participer à toutes les épreuves, compte tenu du taux d'évaporation dès le début des premières épreuves. Leurs chances de réussite sont ainsi améliorées.

La moyenne d'admissibilité pour ce concours se situe à 8,65/20, avec une moyenne générale au concours de 9,73/20.

Le taux de réussite sur les dernières années du concours varie de 6 à 12 %, ce qui est une moyenne classique pour ce type de concours et de catégorie.

7. Quelles sont les statistiques du concours commun ?

Les données du concours commun externe de la session 2020 sont les suivantes :

	Branche administrative générale	Branche surveillance
Candidats inscrits	12 038	4 739
Candidats déclarés préadmissibles	6 811	
Candidats présents aux QCM	6 046	2 526
Candidats présents aux cas pratiques	5 604	1 179
Candidats présents à l'entretien	3 190	257
Note moyenne d'admissibilité	8,16	9,13
Note moyenne générale du concours	10,08	9,39
Moyenne d'âge des admis	33 ans	29 ans

Source : Rapport du jury 2020

8. Quelles sont les difficultés des épreuves du concours commun ?

Les membres des jurys du concours 2020 émettent plusieurs critiques (positives et négatives) par rapport aux prestations des candidats.

Globalement, le QCM est de meilleure qualité que les années précédentes, et ce sur toutes les thématiques (français, maths, raisonnement).

Concernant les autres épreuves (admissibilité), les réponses sont moins efficaces, notamment à cause des nombreux « copier-coller » effectués *via* les documents proposés.

Sur l'épreuve d'application, les candidats ne lisent pas correctement les consignes, les résultats sont alors très variables.

Sur l'épreuve de rédaction, on note une perfectibilité nette des copies qui manquent de forme (structure, fil conducteur) et de fond (connaissances personnelles notamment). S'y ajoutent des lacunes en orthographe et en présentation générale (ratures...).

Concernant l'épreuve orale, les connaissances sur la sphère publique et les ministères économiques et financiers en particulier manquent de fond et souvent, hélas, de pondération dans les réponses. Mais les candidats sont réactifs et de bon sens.

9. Que se passe-t-il après le concours ?

Les agents nommés dans une des administrations des ministères sont titularisés dans un grade et deviennent alors fonctionnaires. Cette titularisation sera effective après leur stage théorique et pratique. Ce dernier s'effectue au sein de différentes écoles des administrations dans lesquelles les candidats lauréats des concours sont affectés.

La titularisation est liée à l'obtention de la moyenne aux épreuves intégrées dans le stage théorique et aux évaluations favorables de leur pratique métier par la suite.

À l'issue de la titularisation, les stagiaires sont affectés dans les différents emplois à pourvoir, en général selon leur rang de classement. Les affectations peuvent être très variées en fonction des postes à tenir et des lieux géographiques.

Le rôle des agents de ces services publics économiques et financiers sera d'appliquer et de faire appliquer les textes en la matière. Les agents seront en lien avec les usagers des services publics qu'ils servent, que ces usagers soient des personnes physiques (administrés) ou morales (entreprises).

10. Quelles sont les carrières au sein du ministère ?

Après sa titularisation, la carrière de l'agent démarre. Celle-ci dépendra du statut de la fonction publique (loi de 1983) en matière de droits et d'obligations et du statut spécifique à la fonction publique d'État (loi de 1984) en termes de positions statutaires, mobilité, passage de grade...

Classiquement, la carrière va permettre aux agents de catégorie C de gravir les échelons à l'ancienneté (échelons liés à des augmentations de traitement), mais également de préparer les concours internes pour changer de catégorie (passer de C à B et donc d'agent à contrôleur notamment) *via* des formations professionnelles (les personnels disposent pour ce faire d'un compte personnel de formation). Des préparations spécifiques existent également.

De la même manière, les agents titularisés peuvent changer de lieux géographiques (par le biais des mutations, en fonction des disponibilités géographiques de l'administration). Ils peuvent aussi, en cours de carrière, changer de fonction (par exemple, passer d'une fonction de contrôle à une fonction support comme la RH, la comptabilité, la formation...), également selon les disponibilités.

Enfin, les agents de catégorie C peuvent passer dans leur carrière catégorie B, puis catégorie A, voire catégorie A+ par sélection professionnelle, concours interne ou liste d'aptitude.



NOTE DU FORMATEUR

La terminologie officielle du ministère est « ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance » et la DGDDI et la DGFIP sont des « administrations dépendantes du ministre délégué au ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des comptes publics ».

Témoignages de professionnels



“

J’ai passé le concours d’agent de catégorie C il y a presque trois ans. Je souhaitais travailler dans la douane, dont j’avais entendu parler lors d’un carrefour des métiers. La branche de la surveillance m’intéressait beaucoup plus et, lorsque j’ai passé le concours, je me suis inscrite sur ce type d’emploi.

Ce que je fais aujourd’hui, c’est contrôler des moyens de transport pour y trouver des marchandises de fraude, et on peut trouver de tout : des armes, du tabac, des contrefaçons, des produits stupéfiants, des espèces animales ou végétales en voie de disparition... La réglementation est parfois difficile à appréhender, mais on s’en sort avec les cours et les collègues sur le terrain ; on n’est jamais seul, on travaille en équipe et c’est intéressant. C’est vrai qu’on travaille la nuit ou le week-end, mais, le rythme, on s’y fait. Et lorsqu’on fait une grosse prise de drogue ou autre, on est très satisfait, c’est cela en moins sur les marchés clandestins. Aujourd’hui, je ne regrette pas mes choix. Je peux bouger géographiquement au sein de la douane et je peux préparer les concours internes (de contrôleuse) ou même, pourquoi pas, prendre des fonctions de maître de chien ou motard. ”

Léa, agente des douanes

“

Pour moi, l’administration des finances publiques était au départ une grande question liée à la méconnaissance de ses métiers. Après le concours, je me suis retrouvé en stage puis affecté sur un poste qui m’a fait découvrir vraiment cette administration. Je participe au sein de mon service à la gestion comptable et à la récupération des impôts, c’est fondamental pour faire fonctionner l’État et les services publics, mais aussi les collectivités. Mais je sais que de nombreuses autres possibilités s’offrent sur des postes bien sûr sédentaires, mais qui n’ont rien à voir les uns avec les autres ; on suit une formation professionnelle et on change d’activité, il n’y a pas de routine.

Il faut aimer les chiffres et surtout on manipule beaucoup d’applications informatiques. Je pense rester quelques années à ce poste puis évoluer et faire autre chose ; j’aimerais plus tard intégrer un service de taxation des actes immobiliers. Le salaire est bon car nous avons des primes liées à notre appartenance au ministère de l’Action et des Comptes publics. ”

Pierre, agent de la DGFIP

“

J’ai passé le concours il y a cinq ans et je suis actuellement affecté dans un service de contrôle. J’ai passé plusieurs concours dans des administrations qui œuvraient sur le terrain dans le domaine du contrôle. Aujourd’hui, mon métier me semble de plus en plus utile avec toutes les fraudes qui nous entourent et qui nuisent aux consommateurs. On travaille donc tous les jours à débusquer ces fraudes ou des actes non conformes aux réglementations sanitaires et de la concurrence ; parfois d’ailleurs, ces actes sont involontaires. La réglementation est difficile à expliquer aux professionnels qui ne comprennent pas notre rôle de prévention voire de sanction. La dernière action que j’ai menée concernait un affichage incomplet et mensonger. Nous travaillons toujours en équipe et nous préparons nos contrôles. Par la suite il y a des rapports à compléter, à rédiger, des statistiques à préparer, de la performance à atteindre. Ce que j’aime dans ce métier, c’est la diversité des missions, les rencontres et la gestion des relations humaines, et ce même si cela est parfois conflictuel. Mais surtout, c’est la sensation d’être utile à la société qui me motive. On peut tout à fait faire une carrière complète à la répression des fraudes car les activités sont variées, les métiers divers et les promotions intéressantes. ”

Mael, agent de la répression des fraudes



Réussir l'épreuve de préadmissibilité

■ Orthographe, vocabulaire et grammaire	21
■ Connaissances générales	55
■ Calcul	103
■ Raisonnement	165
■ Annales corrigées	179

Présentation de l'épreuve



L'épreuve de préadmissibilité consiste en un questionnaire à choix multiples destiné à vérifier les connaissances de base des candidats dans quatre disciplines :

- **Orthographe, vocabulaire et grammaire**
- **Connaissances générales**
- **Calcul**
- **Raisonnement**

L'épreuve est affectée du **coefficient 1** et dure **1 h 30**.

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

Le jour de l'épreuve, vous trouvez sur votre table de composition une **feuille de réponses pré-imprimée**. Pour chaque question, vous aurez le **choix entre 7 réponses** : 1, 2, 3, 4, T (toutes les solutions sont correctes), A (aucune des réponses n'est correcte) et O (si vous ne souhaitez pas répondre).

Pour chaque question (Q1, Q2...), vous portez votre réponse dans l'une des cases de la première ligne de réponse (zone blanche dans l'exemple fourni ci-dessous). Une seule réponse par question est autorisée et une seule case par ligne. Toute réponse multiple (plusieurs cases cochées sur une même ligne) sera assimilée à une réponse inexacte.

Une réponse incorrecte sera sanctionnée.

FAIRE	NE PAS FAIRE
	
	
1ère ligne de réponse 2ème ligne de réponse (à utiliser pour corriger votre première réponse)	
	
Omission, la réponse 4 sera ignorée	

Si aucune case n'est cochée sur les deux lignes d'une même question, votre absence de réponse sera assimilée à une omission.



Avant de commencer votre préparation, nous vous invitons à réaliser ce test d'auto-évaluation. Pour chaque question, une ou plusieurs réponses sont possibles. Un corrigé est disponible à la suite du test.

Orthographe, vocabulaire et grammaire

❶ Quelle est la phrase correctement écrite ?

- ☐ a. Elle a osé laisser ses vêtements tels que !
- ☐ b. Elle a osé laisser ses vêtements tel quel !
- ☐ c. Elle a osé laisser ses vêtements tels quels !
- ☐ d. Elle a osé laisser ses vêtements tels quel !

❷ Quel est le sens du mot *lai* ?

- ☐ a. Répugnant
- ☐ b. Poème
- ☐ c. Femelle du sanglier
- ☐ d. Bande de papier peint

❸ Quelle est la phrase correctement écrite ?

- ☐ a. Elle a méchamment répondu à ma question.
- ☐ b. Elle a méchament répondu à ma question.
- ☐ c. Elle a méchamment répondu à ma question.
- ☐ d. Elle a méchament répondu à ma question.

❹ Quelle est la forme verbale incorrecte ?

- ☐ a. Elle craind
- ☐ b. Je résous
- ☐ c. Il coud
- ☐ d. Tu peins

❺ Quelle est la phrase correctement écrite ?

- ☐ a. La neige tombe dru depuis une bonne demi-heure.
- ☐ b. La neige tombe dru depuis une bonne demie-heure.
- ☐ c. La neige tombe drue depuis une bonne demi-heure.
- ☐ d. La neige tombe drue depuis une bonne demie-heure.

Connaissances générales

- 6 Lequel de ces pays n'a pas de façade maritime ?
☐ a. La Bulgarie ☐ b. La Roumanie ☐ c. La Hongrie ☐ d. L'Albanie
- 7 Lequel de ces hommes politiques français n'a jamais été Premier ministre ?
☐ a. Raymond Barre
☐ b. Jacques Chirac
☐ c. Valéry Giscard d'Estaing
☐ d. Pierre Messmer
- 8 De quel roman vient l'expression « se battre contre des moulins à vent » ?
☐ a. *L'ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche* de Miguel de Cervantes
☐ b. *L'Adieu aux armes* d'Ernest Hemingway
☐ c. *Les Lettres persanes* de Montesquieu
☐ d. *Le petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry
- 9 Les préfets sont nommés par :
☐ a. Décret du Premier ministre
☐ b. Décret du président de la République
☐ c. Arrêté du ministre de l'Intérieur
☐ d. Arrêté du ministre de la Fonction publique
- 10 Quel est le grand bâtiment, dont la forme ressemble à un coquillage pour les uns et à un voilier pour les autres, que l'on peut voir dans la baie de Sydney, en Australie ?
☐ a. Une gare maritime
☐ b. Une piscine olympique
☐ c. Un aquarium
☐ d. Un opéra

Calcul

- 11 Calculez $\sqrt{16} + \sqrt{121} - \sqrt{81}$.
☐ a. 6 ☐ b. $\sqrt{56}$ ☐ c. 7,48 ☐ d. 24
- 12 Quel était le prix d'un appareil électroménager vendu 340,50 euros après une réduction de 25 % ?
☐ a. 425,65 euros ☐ b. 430 euros ☐ c. 454 euros ☐ d. 460 euros
- 13 Le résultat de la conversion de 2 heures 17 minutes 40 secondes en secondes est :
☐ a. 8 260 secondes ☐ b. 5 890 secondes
☐ c. 8 230 secondes ☐ d. 7 830 secondes
- 14 Factorisez $45x^2 - 5(x - 3)^2$.
☐ a. $40x^2 - 9$ ☐ b. $5(4x - 3)(2x + 3)$ ☐ c. $(15x - 3)(4x + 1)$ ☐ d. $40(x^2 - 18)$
- 15 Quel est le volume d'une pyramide dont la base est un carré de 10 cm de côté et de hauteur 15 cm ?
☐ a. 50 cm³ ☐ b. 150 cm³ ☐ c. 500 cm³ ☐ d. 1 500 cm³

Raisonnement

16 Un nénuphar double sa taille tous les jours. À 30 jours, il a recouvert un étang. Combien de jours pour recouvrir l'étang s'il y a deux nénuphars.

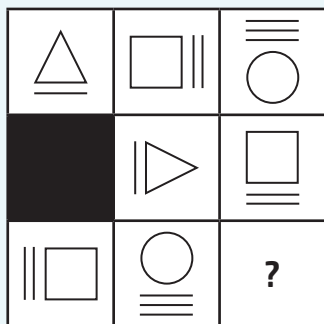
17 Hubert a 3 ans et 6 mois de plus que Francine qui a 23 ans de plus que Stéphanie qui a 5 mois de moins que son amie Charlotte qui a 19 ans et 2 mois. Quel âge a Hubert ?

18 Complétez la suite :

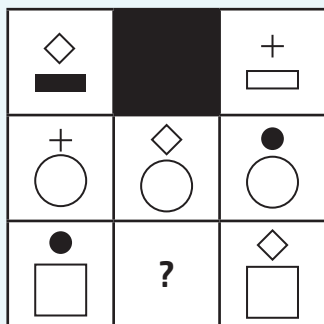
7 - 10 - 9 - 12 - 11 - 14 - ? - 16 - 15 - 18 - 17 - 20

19 Trouvez l'élément manquant :

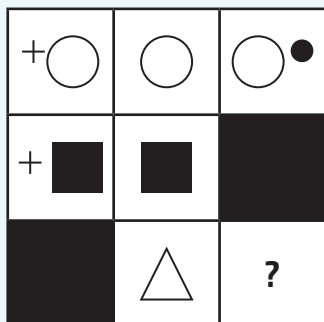
A.



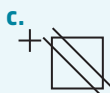
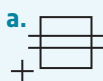
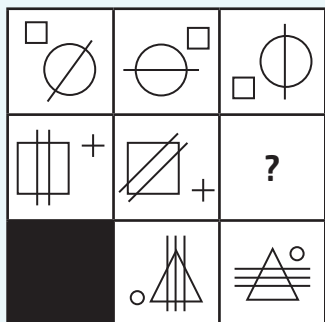
B.



C.



D.



20 Éva veut faire peindre son plafond de 30 m² environ. Elle connaît trois personnes qui pourraient le faire. Frank, son frère, peut peindre cette surface en 1 heure. Jacques, son cousin, peut le faire en 3 heures. Enfin, Nicolas, son amoureux, mettrait 6 heures. Elle est pressée et les embauche tous les trois. Quelle est la durée minimum à trois pour repeindre ce plafond (en minutes) ?

☐ a. 20 minutes

☐ b. 40 minutes

☐ c. 60 minutes

Corrigé

Orthographe, vocabulaire et grammaire

1 c.

2 b.

3 c.

4 a.

5 a.

Connaissances générales

6 c

7 c

8 a

9 b

10 d

Calcul

11 a.

12 c.

13 a.

14 b.

15 c.

Raisonnement

16 **29 jours.** Quand il y a un seul nénuphar, on arrive à deux nénuphars après un jour. Ensuite, ça continue à doubler comme avant. On ne gagne donc qu'un seul jour. Au total, au bout de 29 jours, l'étang sera recouvert de 537 690 112 fois la taille initiale d'un nénuphar, la joie des exponentielles...

17 **Hubert a 45 ans et 3 mois.** Le résultat se calcule en partant de l'âge de Charlotte et en remontant progressivement à l'âge d'Hubert.

18 13.

19 A. d.

B. b.

C. c.

D. c.

20 b. Ils mettront 40 minutes.

Franck	Jacques	Nicolas
40 minutes = 66 % d'une heure (2/3)	40 minutes = 22 % de 3 heures	40 minutes = 11 % de 6 heures
2/3 de 30 m ² = 20 m ²	22 % de 30 m ² = 6,6 m ²	11 % de 30 m ² = 3,3 m ²

Orthographe, vocabulaire et grammaire



Planning de révisions	22
Méthodologie et conseils	23
Tout le cours	24

* Cette durée est la durée globale de l'épreuve de préadmissibilité comprenant quatre parties : orthographe, vocabulaire et grammaire ; connaissances générales ; calcul ; raisonnement.

COEFFICIENT

1

Planning de révisions



PÉRIODE	CONTENU DES RÉVISIONS	NOS OUTILS
Période 1	• Accord du participe passé • Préfixes grecs et latins	page 46 page 40
Période 2	• Conjugaisons • Grammaire (natures et fonctions des mots)	page 42 page 50
Période 3	• Accord du verbe	page 49
Période 4	• Vocabulaire (travail sur les synonymes, les antonymes)	page 37
Période 5	• Homonymes lexicaux • Homonymes grammaticaux (<i>a/à, quel que/quelque, quoi que/quoique</i>, etc.)	page 35 page 24
Période 6	• Orthographe, féminin et pluriel des noms	page 27
Période 7	• Orthographe, féminin et pluriel des adjectifs	page 30
Période 8	• Paronymes	page 36
Période 9	• Formation et accord des noms composés • Noms de couleur	page 28 page 32
Période 10	• Genre des noms (noms féminins, masculins, féminins ou masculins, féminins et masculins)	page 37
Période 11	• Formation des adverbes • <i>Tout</i> adverbe	page 33 page 52
Période 12	• Verbes en <i>-eler, -eter</i> (avec ou sans redoublement du <i>l</i> ou du <i>t</i>) • Révision des conjugaisons	page 44 page 42
Période 13	• Barbarismes et pléonasmes	page 39



Outre l'orthographe d'usage que vous pouvez aisément travailler avec le *Bescherelle*, il vous faut étudier tous les points mentionnés dans le programme de travail, sans exception. Une fois abordés, ceux-là devront être revus sans relâche, notamment la conjugaison et l'accord du participe passé.

Il est indispensable que vous appreniez les règles présentées dans les quelques pages qui suivent, que vous fassiez et refassiez des exercices les mettant en application jusqu'à ce que ne subsiste aucune faute, le but étant de donner spontanément la bonne réponse lors de l'épreuve du concours.



NOTE DU FORMATEUR

Dans l'épreuve de QCM, toute question a une et une seule réponse correcte. Les mauvaises réponses ne sont pas sanctionnées par des points négatifs.

Pour aller plus loin

Voici quelques ouvrages pouvant vous aider dans votre apprentissage et vos révisions :

- Bentolila A. (sous la direction de), *Vocabulaire*, Nathan, Paris, 2001, 254 p.
- Bescherelle L.-M., *L'Orthographe pour tous*, Hatier, Paris, 2006, 300 p.
- Briet H., *Savoir accorder l'adjectif : règles, exercices et corrigés*, 3^e éd., De Boeck-Duculot, Bruxelles, 2007, 133 p. (rappel de règles + 50 exercices).
- Briet H., *Savoir accorder le verbe : règles, exercices et corrigés*, 3^e éd., De Boeck-Duculot, Bruxelles, 2007, 113 p. (rappel de règles + 50 exercices).
- Cellard J., *Le Subjonctif : comment l'écrire ? quand l'employer ?*, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1996, 79 p.
- Grevisse M., *Savoir accorder le participe passé : règles, exercices et corrigés*, 5^e éd., De Boeck-Duculot, Bruxelles, 1996, 98 p. (rappel de règles + 55 exercices).
- Grevisse M., Lenoble-Pinson M., *Le Français correct*, Duculot, Louvain, 2009, 396 p.
- Sommant M., *Accordez vos participes !*, Dicos d'or, Paris, 2004, 155 p.



1. Orthographe

1. Des termes à ne pas confondre

A. A / à

A est le présent de l'indicatif (troisième personne du singulier) du verbe *avoir* et peut être remplacé par l'imparfait *avait* ; à est une préposition.

Exemples : Il *a* accepté de me répondre ; A-t-il *à* lui répondre ?

B. C'en / sans / s'en

C'en correspond au pronom démonstratif *ce* élidé, suivi du pronom adverbial *en* (*élidé* signifie *qui a perdu sa voyelle finale*) ; *sans* est une préposition traduisant la négation, la privation ; *s'en* correspond au pronom personnel *se* élidé, suivi du pronom adverbial *en*.

Exemples : C'en est trop, je démissionne ! ; Il est parti se promener *sans* son chien ; Elle *s'en* veut terriblement depuis lors.

C. D'avantage / davantage

D'avantage est formé de la préposition *de* et du nom commun *avantage* ; *davantage* est un adverbe signifiant *plus, encore*.

Exemples : Elle ne souhaite pas retirer *d'avantage* notable de cette affaire ; Ils voudraient *davantage* d'exercices.

D. N'y / ni

N'y correspond à l'adverbe de négation *ne* élidé, suivi du pronom adverbial *y* (*n'y* peut être remplacé par *ne... à cela* ou *ne... là*) ; *ni* est une conjonction de coordination qui peut être remplacée par *pas*, ou par *et* après que l'on a mis la phrase à la forme affirmative.

Exemples : Elle *n'y* sera pas ; Il ne veut *ni* jouer *ni* dormir.

E. Ou / où

Ou est une conjonction de coordination pouvant être remplacée par *ou bien* ; *où* est pronom relatif, adverbe relatif ou adverbe interrogatif. Il renvoie alors à un lieu, à un temps ou à un état et ne peut être remplacé par *ou bien*.

Exemples : Irons-nous au Maroc *ou* en Tunisie ? ; J'attends le moment *où* il sera enfin disponible.

F. Peut être / peut-être

Peut être correspond à l'indicatif présent du verbe *pouvoir* (troisième personne du singulier) suivi du verbe *être* ; *peut-être* est un adverbe qu'il est possible de remplacer par *sans doute*.

Exemples : Il *peut être* fatigué d'avoir tant marché ! ; Elle est *peut-être* fatiguée d'avoir marché si rapidement.

G. Quand / quant / qu'en

Quand est une conjonction de subordination exprimant un rapport de temps ou d'opposition ; *quant à* est une locution prépositive équivalant à *pour ce qui est de*, *en ce qui concerne* ; *qu'en* est composé de la conjonction *que* élidée et de *en* qui peut être préposition ou pronom adverbial. Lorsque *en* est pronom, il équivaut à *de cela*.

Exemples : Seras-tu là *quand* il viendra ? ; *Quant à* cela, je ne l'oublierai pas ; Cela n'est possible *qu'en* Italie.

H. Quel (quels, quelle, quelles) que / quelque(s)

■ Quel(les) que ...

On emploie *quel* (*quels, quelle, quelles*) *que* lorsque ces deux termes sont suivis du verbe *être* au subjonctif (ou du verbe *devoir* au subjonctif + *être* ou du verbe *pouvoir* au subjonctif + *être*) ; *que* est une conjonction de subordination, *quel* est un adjectif. On accorde cet adjectif, en genre et en nombre, avec le nom auquel il se rapporte.

Exemple : Je viendrai *quel que* soit le jour.

■ Quelque(s)

Quelque, écrit en un mot, est soit adjectif indéfini et variable, soit adverbe et invariable.

Lorsque *quelque* est adjectif indéfini, il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qui le suit. Il signifie *un* au singulier, *plusieurs* au pluriel.

Exemples : Crois-tu qu'il ait *quelque* défaut ? ; Il a *quelques* défauts qui me chagrinent.

Lorsque *quelque* est adverbe, il est invariable et équivaut à *environ*.

Exemple : Il a acheté *quelque* cent bouteilles.

■ Quelque ... que ...

Dans cette expression, *quelque* s'écrit en un mot. Il est soit adjectif et variable, soit adverbe et invariable.

Quelque est adjectif et variable lorsqu'il précède un nom. Il peut être remplacé par *quel(les) que soi(en)t...*

Exemple : *Quelques* méchancetés qu'il t'ait dites, oublie-les !

Quelque est adverbe et invariable lorsqu'il précède un adjectif ou un adverbe. Il peut être remplacé par *si* ou *aussi*.

Exemples : *Quelque* rapides qu'ils soient, ils arriveront après moi ; *Quelque* rapidement qu'ils agissent, ils ne seront pas prêts à temps.

I. Quelquefois / quelques fois

Quelquefois est un adverbe signifiant *parfois, de temps en temps* ; *quelques fois* correspond à l'adjectif indéfini *quelques* suivi du nom commun *fois*. La formule équivalait à *un petit nombre de fois*.

Exemples : Je vais *quelquefois* au cinéma ; Cette année, je n'ai pu aller au cinéma que *quelques fois*.

J. Quoi que / quoique

Quoique est une conjonction de subordination toujours suivie du subjonctif, il est possible de la remplacer par *bien que* ; *quoi que* est une locution conjonctive qui équivalait à *quelle que soit la chose que*.

Exemples : *Quoique* mécontent, il ne pourra pas me licencier ; Il ne te licenciera pas *quoi que* tu fasses.

K. Voir / voire

Voir est un verbe à l'infinitif ; *voire* est un adverbe signifiant *et même*. (*Voire même* est un pléonasme et donc à bannir).

Exemples : Je n'irai pas le *voir* ; Il souhaite quitter son entreprise *voire* son pays.

2. Les noms

A. Quelques noms...

Apprenez ces termes qu'il vous faut savoir orthographier correctement.

■ **Noms en -aiement :** bégaiement, déblaiement, défraiement, égaïement, enraïement, étaïement, non-paiement, paiement, prépaiement, remblaiement, télépaiement, zépaiement.

■ **Noms en -eance/-éance :** allégeance, béance, bienséance, créance, déchéance, dérogeance, désobligeance, doléance, échéance, engéance, intransigeance, obligeance, préséance, récréance, séance, suppléance, surséance, vengeance.

■ **Noms en -eterie/-éterie/-éterie :** afféterie *ou* affèterie, bonneterie, briqueterie, buffleterie, contrepèterie, gobeleterie, graineterie, louveterie, marqueterie, mousqueterie, paneterie, papeterie, parqueterie, pelleterie.

B. Le féminin des noms

Le féminin s'obtient généralement par l'adjonction d'un *e* au nom masculin.

Certains noms féminins se caractérisent en outre par le redoublement de la consonne finale du masculin.

- **Paysan s'écrit paysanne** au féminin (seul nom en *-an* à s'écrire *-anne* au féminin).
- **Les noms en -el** ont leur féminin en *-elle* : un romanichel, une romanichelle ; un colonel, une colonelle.
- **Les noms en -en et en -on** ont leur féminin en *-enne* et en *-onne* à l'exception de *Lapon*, *Letton*, *mormon* et *santon* (ascète) : une *Lapone*, une *Lettone*, une *mormone*, une *santone*. (On écrit une *Nippone* ou une *Nipponne*.)
- **Les noms en -et** ont leur féminin en *-ette* sauf *préfet*, *sous-préfet* (une *préfète*, une *sous-préfète*).
- **Les noms en -eur** dérivant d'un verbe (plus précisément ceux qui permettent d'obtenir un participe présent lorsqu'on remplace *-eur* par *-ant*) ont leur féminin en *-euse* à l'exception des termes suivants dont le féminin est en *-trice* : *éditeur*, *émetteur*, *exécuteur*, *inspecteur*, *inventeur* et *persécuteur* (un *éditeur*, une *éditrice*, etc.).

ATTENTION

Notez que les noms *baillieur*, *défendeur*, *enchanteur*, *pêcheur* et *vengeur* deviennent *bailleresse*, *défenderesse*, *enchanteresse*, *pêcheresse* et *vengeresse* au féminin.

- Les noms en *-teur* ne dérivant pas d'un verbe ont un féminin en *-trice* : *amateur*, *amatrice* ; *calculateur*, *calculatrice*...

ATTENTION

Notez que l'on emploie, avec des sens différents, *débiteuse* et *débitrice*, *enquêteuse* et *enquêteur* ; on a les féminins *chasseuse* et, dans une langue poétique, *chasseresse* ; on a les féminins *demandeuse* et, dans la langue juridique, *demanderesse*.

C. Le pluriel des noms simples

Les noms prennent généralement un *s* au pluriel.

- **Les noms en -ail** prennent un *s* au pluriel sauf *bail*, *corail*, *émail*, *fermail*, *gemmail*, *soupirail*, *travail* (tâche), *vantail*, *ventail*, *vitrail* qui ont leur pluriel en *-aux*.
Exemple : un *émail*, des *émaux*.

- **Les noms en -al** ont leur pluriel en *-aux* à l'exception des termes mentionnés ci-dessous qui ont leur pluriel en *-als* : *ammonal*, *aval*, *bal*, *barbital*, *cal*, *cantal*, *caracal*, *carnaval*, *chacal*, *chloral*, *copal*, *corral*, *emmental* ou *emmenthal*, *euro-signal*, *festival*, *floréal*, *furfural*, *futal*, *gal*, *galgal*, *gardénal*, *gavial*, *gayal*, *germinal*, *hectopascal*, *joual*, *kraal*, *marshal*, *mescal* ou *mezcal*, *minerval*, *mistral*, *narval*, *nopal*, *pal*, *pascal*, *penthiobarbital*, *pentotal*, *phénobarbital*, *pipéronal*, *prairial*,

pyridoxal, quetzal, récital, régat, rétinat, revival, rial, rital, rorqual, roseval, santal, saroual, serval, sial, sisal, sonal, spiritual, tagal, tergal, tincal, véronal, virginal.

Exemple : un carnaval, des carnavals.

■ **Trois noms en -al ont leur pluriel en -als ou en -aux :** étal (*des étals* ou, rare, *des étaux*), idéal (*des idéals* ou *des idéaux*), val (*des vals* ou *des vaux*).

■ **Les noms en -au prennent un x au pluriel sauf grau, landau, restau, sarrau, senau, unau** qui ont leur pluriel en -s.

Exemple : un landau, des landaus.

■ **Les noms en -eu prennent un x au pluriel** sauf *bleu, émeu, enfœu, lieu* (poisson) et *pneû* qui prennent un s.

Deux noms en -eu ont leur pluriel en -eux ou en -eus : *camaïœu* et *richelieu*.

■ **Sept noms en -ou ont leur pluriel en -oux :** *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou* et *pou*, les autres ont leur pluriel en -ous.

Un terme a son pluriel en -ous ou en -oux : *ripou*.

■ **Les noms finis par -s, -x ou -z ne subissent pas de modification au pluriel.**

Exemples : un accès, des accès ; un choix, des choix ; un gaz, des gaz.

D. Le pluriel des noms composés

■ **Quand un nom composé est formé d'un élément en -o ou en -i et d'un nom,** seul le second terme prend la marque du pluriel. **Exemple :** des Anglo-Saxons.

■ **Quand un nom composé est constitué de deux adjectifs,** les deux termes prennent la marque du pluriel. **Exemple :** des clairs-obscurs.

■ **Quand un nom composé est formé d'un adjectif et d'un nom (ou d'un nom et d'un adjectif),** les deux termes prennent la marque du pluriel. **Exemples :** des sages-femmes, des coffres-forts.

■ **Quand un nom composé est formé de deux noms qui ont une même valeur,** les deux termes prennent la marque du pluriel. **Exemple :** des portes-fenêtres.

■ **Lorsque le second nom complète le premier,** seul le premier prend la marque du pluriel, les noms pouvant être séparés ou non par une préposition. **Exemples :** des timbres-poste (*poste* est complément de *timbre*), des arcs-en-ciel.

■ **Quand un nom composé est formé d'un mot invariable – adverbe ou préposition – et d'un nom,** seul le nom prend la marque du pluriel. **Exemples :** des non-lieux, des après-rasages.

■ **Quand un nom composé est formé d'un verbe et d'un nom,** seul le nom – s'il est COD du verbe – peut prendre la marque du pluriel. **Exemples :** des couvre-lits, des gratte-ciel *ou* des gratte-ciels.

■ **Lorsque le nom n'est pas COD du verbe,** il ne s'accorde pas. **Exemple :** des réveille-matin.

■ **Quand un nom composé est formé d'un verbe et d'un adverbe,** aucun élément ne prend la marque du pluriel. **Exemple :** des lève-tôt.

■ **Quand un nom composé est formé de deux verbes,** aucun élément ne prend la marque du pluriel. **Exemple :** des savoir-faire.

■ **Quand le nom composé est une phrase**, il est invariable. **Exemple** : des m'as-tu-vu.

■ **Faites attention à ces mots composés qui ont un double pluriel** :

Des amuse-gueules *ou* des amuse-gueule, des appuie-tête *ou* des appuie-têtes, des après-ski *ou* des après-skis, des cache-cols *ou* des cache-col, des cache-pots *ou* des cache-pot, des cache-poussière *ou* des cache-poussières, des casse-cou *ou* des casse-cous, des casse-tête *ou* des casse-têtes, des chasse-neige *ou* des chasse-neiges, des coupe-faim *ou* des coupe-faims, des coupe-gorges *ou* des coupe-gorge, des coupe-vent *ou* des coupe-vents, des gratte-ciel *ou* des gratte-ciels, des gratte-papier *ou* des gratte-papiers, des perce-neige *ou* des perce-neiges, des pur-sang *ou* des purs-sangs, des repose-tête *ou* des repose-têtes, des saint-bernard *ou* des saint-bernards, des serre-tête *ou* des serre-têtes.

■ **Quelques noms composés invariables** :

Abat-jour, aide-mémoire, après-midi, a priori, arrière-pays, à-valoir, bernard-l'ermite *ou* bernard-l'hermite, boute-en-train, bric-à-brac, cache-misère, camping-gaz, casse-croûte, cessez-le-feu, chauffe-eau, compte-gouttes, coq-à-l'âne, coupe-papier, dessous-de-plat, dessus-de-lit, ex-voto, face-à-face, faire-part, fourre-tout, gagne-petit, garde-à-vous, garde-boue, garde-manger, goutte-à-goutte, grille-pain, hold-up, hors-d'œuvre, laissez-passer, lave-linge, lave-vaisselle, m'as-tu-vu, mea-culpa, micro-ondes, moulin-à-vent, on-dit, ouï-dire, pare-soleil, pied-à-terre, porte-bagages, porte-billets, porte-bonheur, porte-clés, porte-malheur, porte-monnaie, porte-parole, porte-revues, pot-au-feu, pousse-café, presse-papiers, prie-Dieu, qu'en-dira-t-on, rabat-joie, ras-le-bol, réveille-matin, rez-de-chaussée, sans-abri, savoir-faire, serre-livres, souffre-douleur, tam-tam, tête-à-queue, tête-à-tête, va-et-vient, va-nu-pieds, vide-ordures, vol-au-vent, volte-face.

E. Les noms toujours au pluriel

Retenez ces quelques noms qui n'existent qu'au pluriel.

a. Noms féminins

Accordailles, affres, ambages, annales, archives, armoiries, arrhes, babines, badi-goinces, besicles, cactées, calendes, castagnettes, chocottes, clopinettes, condoléances, entrailles, épousailles, fiançailles, funérailles, hardes (au sens de *guenilles*), latrines, laudes, matines, miscellanées, mœurs, obsèques, pierreries, prémices, représailles, rillettes, royalties, semailles, ténèbres, vèpres.

b. Noms masculins

Agissements, agrès, alentours, appas, appointments, arrière-grands-parents, arrière-petits-enfants, auspices, beaux-arts, beaux-enfants, beaux-parents, bovins, confins, corticoïdes, décombres, dépens, desiderata, ébats, environs, errements, fonts, frais (au sens de *dépenses*), grands-parents, gravats, honoraires, mânes, ossements, ovins, paparazzi, parages (au sens de *voisinage*), pénates, petits-enfants, prolégomènes, sévices, thermes, us.

3. Les adjectifs

A. Quelques adjectifs...

Apprenez ces termes qu'il vous faut savoir orthographier correctement.

■ **Adjectifs en -cable** : applicable, bancable, communicable, confiscable, convo-cable, édu-cable, évocable, explicable, hypothécable, impeccable, implacable, impra-ticable, inapplicable, incommunicable, inéducable, inexplicable, inextricable, insécable, irrévocable, peccable, praticable, prédicable, révocable, sécable.

■ **Adjectifs en -quable** : atta-quable, banquable, critiquable, immanquable, inatta-quable, remarquable.

On écrit *bancable* ou *banquable*.

■ **Adjectifs en -eant** : affligeant, arrangeant, assiégeant, changeant, copartageant, décourageant, dérangent, désobligeant, dirigeant, encourageant, engageant, enra-geant, exigeant, frangeant, ignifugeant, intransigeant, obligeant, outrageant, plon-geant, rageant.

■ **Adjectifs en -il [il]** : amaril, antiamaril, bissextile, civil, incivil, mil (inv.), pué-ri-l, subtil, vil, viril, volatil (*volatil* signifie *qui passe facilement à l'état de vapeur* ; il existe un adjectif *volatile* signifiant *qui a des ailes*).

B. Le féminin des adjectifs simples

Le féminin s'obtient généralement par l'adjonction d'un *e* à l'adjectif masculin.

■ Certains adjectifs féminins se caractérisent en outre par le redoublement de la consonne finale du masculin :

– **Seuls deux adjectifs en -an** s'écrivent *-anne* au féminin : *paysan* et *rouan* (*pay-sanne* et *rouanne*).

– **Les adjectifs en -el et en -eil** ont leur féminin en *-elle* et en *-eille* : *actuel*, *actuelle* ; *annuel*, *annuelle* ; *pareil*, *pareille* ; *vermeil*, *vermeille*...

– **Les adjectifs en -en et en -on** ont leur féminin en *-enne* et en *-onne* à l'except-ion de *lapon*, *letton* et *mormon* : *lapone*, *lettone*, *mormone*. (On écrit *nippone* ou *nipponne*.)

– **Les adjectifs en -et** ont leur féminin en *-ette* sauf dix qui ont leur féminin en *-ète* : *complet*, *concret*, *désuet*, *discret*, *incomplet*, *indiscret*, *inquiet*, *quiet*, *replet*, *secret* (*complète*, *concrète*, etc.).

– **Seuls sept adjectifs en -ot** s'écrivent *-otte* au féminin : *boscot*, *boulot*, *jeunot*, *maigriot*, *pâlot*, *sot* et *vieillot*.

■ **Certains adjectifs en -c** ont leur féminin en *-que* à l'exception de *grec* et de *néogrec* qui conservent leur *c* : on écrit au féminin *ammoniaque*, *caduque*, *franque*, *publique*, *semi-publique* et *turque* mais *grecque* et *néogrecque*.

■ **Les adjectifs en -gu** ont leur féminin en *-guë* : *aigu*, *ambigu*, *contigu*, *exigu*, *subaigu*, *suraigu* deviennent *aiguë*, *ambiguë*, *contiguë*, *exiguë*, *subaiguë*, *suraiguë*.

■ Les adjectifs en **-eur** dérivant d'un verbe (plus précisément ceux qui permettent d'obtenir un participe présent lorsqu'on remplace **-eur** par **-ant**) ont leur féminin en **-euse** à l'exception des termes suivants dont le féminin est en **-trice** : *éditeur, émetteur, exécuteur et persécuteur* (*éditrice, émettrice, etc.*).

ATTENTION

Notez que les adjectifs *enchanteur* et *vengeur* deviennent *enchanteresse* et *vengeresse* au féminin.

■ Les adjectifs en **-teur** ne dérivant pas d'un verbe ont leur féminin en **-trice** : *accusateur, accusatrice ; compensateur, compensatrice...*

■ Les adjectifs **bénin** et **malin** deviennent *bénigne* et *maligne* au féminin.

■ Les adjectifs **andalou, coi, esquimau, favori et rigolo** deviennent *andalouse, coite, esquimaude, favorite et rigolote* (ou *rigolo*) au féminin.

■ Les adjectifs qui se finissent par un **e** au masculin ne subissent pas de modification au féminin, on dit qu'ils sont **épiciens**.

C. Le pluriel des adjectifs simples

■ Les adjectifs prennent généralement un **s** au pluriel. Il en est notamment ainsi des adjectifs *bleu* et *feu*.

■ La majorité des **adjectifs en -al** ont leur pluriel en **-aux**.

– Ont leur pluriel en **-als** : *aéronaval, anténatal, austral, bancal, cérémonial, dual, fatal, fractal, morfal, natal, naval, néonatal, périnatal, polytonal, postnatal, prénatal, semi-nasal*.

– Les adjectifs *banal, bitonal, causal, choral, facial, final, glacial, idéal, marial, pas-cal* et *tonal* ont leur pluriel en **-als** ou en **-aux**.

ATTENTION

Banals et *banaux* n'ont pas le même sens.

Les adjectifs en **-au** prennent un **x** au pluriel. **Exemple** : *nouveau, nouveaux*.

■ Les adjectifs finis par **-s** ou **-x** ne subissent pas de modification au pluriel.

Exemples : *bourgeois, ambitieux*.

D. Féminin et pluriel des adjectifs composés

■ Quand un adjectif composé est formé d'un élément en **-o** ou en **-i** et d'un adjectif, seul le second terme varie. **Exemples** : *la civilisation gallo-romaine, des amis anglo-saxons*.

■ Quand un adjectif composé est formé de deux adjectifs se rapportant tous deux au nom qu'ils accompagnent, les deux termes varient. **Exemple** : des fillettes sourdes-muettes.

Lorsque le premier des deux adjectifs a une valeur adverbiale, seul le second terme varie. **Exemple** : des veaux mort-nés.

■ Quand un adjectif composé est formé d'un mot invariable – adverbe ou préposition – et d'un adjectif, seul l'adjectif varie. **Exemple** : des mannequins court-vêtues.

■ Quand un adjectif composé est formé d'une préposition et d'un nom, seul le nom peut s'accorder. **Exemples** : des ganglions sous-maxillaires (accord du nom) ; des services après-vente (non-accord du nom).

■ Faites attention aux adjectifs *franc-maçon* et *tout-puissant* : *franc* varie en nombre, non en genre ; *tout* varie au féminin, non au masculin.

On emploie *franc-maçonne* et *toute-puissante* avec un nom féminin singulier, *franc-maçonnes* et *toutes-puissantes* avec un nom féminin pluriel, *francs-maçons* et *tout-puissants* avec un nom masculin pluriel.

E. Les adjectifs numéraux

■ Les adjectifs numéraux cardinaux (*deux, trois, quatre, cinq, etc.*) sont généralement invariables. *Un*, cependant, peut prendre la marque du féminin.

■ *Cent* et *vingt* prennent la marque du pluriel lorsqu'ils sont multipliés et non suivis d'un autre adjectif numéral. **Exemples** : trois cents, quatre-vingts, cent vingt (*vingt* n'est pas multiplié), quatre-vingt-trois (*vingt* est multiplié mais suivi de *trois*). *Cent* et *vingt* sont invariables quand ils ont une valeur ordinale, c'est-à-dire lorsqu'on peut les remplacer par *centième* et *vingtième*. **Exemple** : Lis la page trois cent.

■ *Mille* est invariable. **Exemple** : cinq mille.

Il est possible de rencontrer *mil* dans une date.

■ On met un **trait d'union** entre des termes qui sont l'un et l'autre inférieurs à *cent*. Quand les deux éléments sont liés par *et*, il n'y a pas de trait d'union. **Exemples** : six cent vingt-quatre, vingt et un.

ATTENTION

Notez que les noms *milliard*, *millier*, *million* n'empêchent pas l'accord de *cent* et de *vingt* lorsque ces derniers les précèdent. **Exemples** : trois cents millions, quatre-vingts milliards.

F. Les adjectifs de couleur

■ Quand la couleur est exprimée par un adjectif de couleur simple, cet adjectif s'accorde. **Exemple** : une écharpe bleue.

■ **Quand la couleur est exprimée par deux adjectifs**, les deux adjectifs sont invariables. **Exemple** : des couvertures bleu foncé.

■ **Quand la couleur est exprimée au moyen de deux adjectifs coordonnés par *et***, soit les adjectifs sont invariables (on considère qu'il s'agit d'une seule couleur), soit ils varient (on considère que chacun se rapporte au nom qu'il accompagne). On écrit, par exemple, *des serviettes rouge et blanc* ou *des serviettes rouges et blanches*.

■ **Quand la couleur est exprimée par un adjectif et un nom** – séparés ou non par la préposition *de* –, l'ensemble est invariable. **Exemples** : des écharpes bleu ciel, des cheveux noir de jais.

■ **Quand la couleur est exprimée par un nom adjectivé**, c'est-à-dire dans un emploi d'adjectif, **ou par un groupe nominal adjectivé**, ce nom et ce syntagme sont invariables à l'exception de *fauve*, *écarlate*, *mauve*, *pourpre* et *rose*. **Exemples** : des chaussettes orange, des bougies mauves.

G. Les adjectifs invariables

Apprenez ces quelques adjectifs invariables : anticellulite, antidouleur, antitabac, antiviol, bateau, bécarré, bémol, casher (*ou* kascher), chic, dièse, extra, gnangnan, groggy, kitsch (*ou* kitch), lambda, light, mini, nature, rétro, rococo, sexy, standard, super, vaudou, vidéo, waterproof, zen.

Exemple : des jeux vidéo.

H. Demi et nu

Demi et *nu* sont invariables lorsqu'ils sont placés devant un nom et sont liés à ce nom par un trait d'union.

Lorsqu'il est placé après un nom, *demi* s'accorde uniquement en genre avec ce nom ; quant à *nu*, il s'accorde, lui, en genre et en nombre avec le nom qui le précède.

Exemples : une demi-heure, nu-tête ; une heure et demie, tête nue.

ATTENTION

Notez que *mi* et *semi* sont invariables et toujours liés au terme qui les suit par un trait d'union.

4. La formation des adverbes

■ **De façon générale**, on forme l'adverbe à partir du féminin de l'adjectif auquel on ajoute *-ment*.

Exemple : jaloux $\Rightarrow$ jalouse + *-ment* = jalousement.

■ On forme l'adverbe des adjectifs en *-ai*, *-é*, *-i* ou *-u* à partir du masculin de l'adjectif auquel on ajoute *-ment*.

Exemples : vrai $\Rightarrow$ vrai + *-ment* = vraiment ;

aisé $\Rightarrow$ aisé + *-ment* = aisément ;
étourdi $\Rightarrow$ étourdi + *-ment* = étourdiment ;
éperdu $\Rightarrow$ éperdu + *-ment* = éperdument.

■ Enfin, **quand un adjectif se termine en -ant**, l'adverbe qui lui correspond est en *-amment* ; **quand un adjectif se finit en -ent**, l'adverbe est en *-emment*.

Exemples : étonnant $\Rightarrow$ étonnamment ;
violent $\Rightarrow$ violemment.

Exceptions :

1. Les adverbes suivants se terminent non pas en *-ement* mais en *-ément* : *aveuglement, commodément, communément, conformément, confusément, diffusément, énormément, expressément, exquisément, immensément, importunément, incommodément, indivisément, intensément, obscurément, opportunément, précisément, profondément, profusément, uniformément*.
2. Les adverbes qui suivent ont un accent circonflexe sur le *-i* ou le *-u* : *gaîment* (ou *gaiement*), *assidûment, congrûment, continûment, crûment, dûment, goulûment, incongrûment, indûment, nûment* (ou *nuement*).
3. On écrit : *gentiment, lentement, présentement, véhémentement*.

2. Vocabulaire

1. Les homonymes

Les homonymes sont des termes de prononciation identique, mais de sens différents.

Les homonymes sont *homophones*. Ils peuvent s'écrire de façon différente (*dessin – dessein, plan – plant...*) ou être *homographes* c'est-à-dire s'écrire de la même façon (cf. l'adjectif possessif *son* et le nom masculin *son*).

Vérifiez que vous savez différencier les termes présentés ci-dessous :

Accord, Accore, Accort, Acore

Acétique, Ascétique

Acquis, Acquit

Acre, Âcre

Air, Aire, Ère, Erre, Ers, Haire, Hère,

R

Allée, Aller, Haler, Hâlé, Hâler

Ancrer, Encre

Août, Hou, Houe, Houx, Ou, Où

Are, Arrhes, Ars, Art, Hart

Auspices, Hospice

Avant, Avent

Bagage, Baguage

Bailler, Bâiller, Bayer

Balade, Ballade

Balai, Balais, Ballet

Baptistaire, Baptistère

Bau, Baud, Baux (Bail), Beau, Bot

Brocard, Brocart

Buter, Butter

Cadran, Quadrant

Cahot, Chaos, K.-O.

Cellier, Sellier

Cène, Saine (Sain), Scène, Seine,

Sen, Senne

Censé, Sensé

Cerf, Serf, Serre

Cession, Session

Chair, Chaire, Cheire, Cher, Chère

Chas, Chat, Schah

Chaumer, Chômer

Chemineau, Cheminot

Choper, Chopper

Colon, Còlon

Cote, Cotte

Cour, Courre, Cours, Court

Crac, Crack, Craque, Krach, Krak

Dégouter, Dégoutter

Délacer, Délasser

Desceller, Desseller

Détoner, Détonner

Différend, Différent

Écho, Écot

Égailer (s'), Égayer

Enté, Enter, Hanté, Hanter

Épicer, Épisser

Éthique, Étique

Exaucer, Exhausser

Filtre, Philtre

Flan, Flanc

Foi, Foie, Fois

Fond, Fonds, Fonts

Giron, Girond

Glaciaire, Glacière

Goûter, Goutter

Goûteux, Goutteux

Halage, Hallage

Heur, Heure, Heurt

Icone, Icône

Jar, Jard, Jarre, Jars

Lacer, Lasser

Lai, Laid, Laie, Lais, Lait, Laye, Lei

(Leu), Lez

Lice, Lis, Lisse

Lieu, Lieue

Mai, Maie, Mais, Maye, Mets

CONCOURS COMMUN

**AGENT DES FINANCES PUBLIQUES,
DOUANES ET CCRF**

Tout-en-un

Mettez toutes les chances de votre côté

Un livre complet

► **TOUT SAVOIR SUR VOTRE CONCOURS
ET VOTRE MÉTIER**

en 10 questions-réponses pour être
informé de ce qui vous attend

► **ACQUÉRIR LA MÉTHODE**

- Test d'auto-évaluation pour
personnaliser vos révisions
- **Plannings de révisions** pour organiser
votre préparation
- **Accompagnement** pas à pas

► **RETENIR L'INTÉGRALE DU COURS**

Les connaissances indispensables
en fiches pour maîtriser tout le programme

► **SE METTRE DANS LES CONDITIONS
DU JOUR J**

avec 8 sujets d'annales corrigés

► **ÊTRE PRÊT POUR L'ORAL**

à l'aide de 25 questions fréquentes
du jury commentées

► **SUIVRE LES CONSEILS DU FORMATEUR**

pour comprendre les attentes
du jury et déjouer les pièges

► **OFFERT** 20 tutos sur les QCM
en ligne de raisonnement

Toutes les épreuves de votre concours

► **PRÉADMISSIBILITÉ**

- QCM (orthographe, vocabulaire et
grammaire ; connaissances générales ;
calcul ; raisonnement)

► **ADMISSIBILITÉ**

- Cas pratiques

► **ADMISSION**

- Entretien avec le jury
- Exercices physiques

**Des auteurs spécialistes du concours,
enseignants et formateurs au plus près
de la réalité des épreuves**

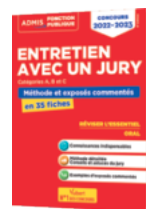
Admis, la collection la + complète



Le Tout-en-un
pour une préparation
complète



Les Entraînements
pour se mettre
en condition



Les Fiches
pour aller
à l'essentiel

Un site dédié aux concours : www.vuibert.fr

ISSN : 2109-9305
ISBN : 978-2-311-21377-5



9 782311 213775

Vuibert
N°1 DES CONCOURS